

**Rouge!**  
Grand'rue  
LE

plissées au bas, élégantes, sont les mêmes pour garçons; la couture, presque le même prix  
extra-chaudes, depuis fr. 7»50  
surnommé l'Indis-  
d'une élégance exquise;  
tropicale et tant d'autres ar-  
long à énumérer. [643]  
**TRENQUE, fabricant.**

**Merce de Farines.**  
l'église, Grand'rue n° 282, a  
ain blanc, mi-blanc et pain de  
nd choix de farines 1<sup>re</sup>, 2<sup>me</sup>, 3<sup>me</sup>  
son gros et fin, avoine et tour-  
[611]

**Wander** (meilleure huile pour le cuir)  
eux, le rend souple, flexible et im-  
urs. Le meilleur enduit (moyen de  
s sabots de chevaux, selles, voitures,  
**Mermer-Mettler, Romont;**  
(H 1660 Y) [484]

**Objet perdu.**  
erdu, mercredi 28 Novembre, de la  
au Cheval-Blanc, un **billet de 20**  
**francs.** Le rapporter contre **20**  
**francs** de récompense chez **MM. Viale,**  
**antiers, à Bulle.** [635]

**ur cause de prochain départ.**  
**On offre à remettre**  
un beau et grand village du canton  
Fribourg un **joli magasin** bien situé  
la route cantonale, bien achalandé,  
les courants. Bénéfice et clientèle  
rés; on le remettrait de préférence  
ne ou deux personnes seulement.  
de plus amples renseignements  
resser aux Init.: H 811. B. à  
ence de publicité **Haasenstein et**  
**ler, à Fribourg.** (H 811 F) [641]

**Avis.**  
ie **HENCHOZ-CLERC,** sage-  
me et garde-malades, avise  
orable public de Bulle et des envi-  
qu'elle vient de s'établir dans la  
on de **Mme veuve Genoud, Grand'**  
**N° 163.** Elle se recommande aux  
onnes qui voudront bien l'honorer  
ur confiance, et elle s'efforcera, par  
oins assidus, de satisfaire le public.  
[646]

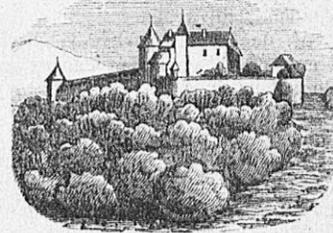
**A vendre**  
upitre (bureau) avec casiers, en  
état. [645]  
adresser au bureau du journal.

**EN VENTE**  
imprimerie de la **GRUYÈRE:**  
**arnets de Laiterie,**  
rimés sur beau papier à 20 cent.  
mplaire. — Rabais par douzaines.  
**tiquettes gommées**  
**pour vins.**  
nnes fribourgeoises pour 1884.  
[636]

**A VENDRE**  
agots en sapin. S'adres-  
**BAPTISTE PASQUIER, à Bulle.**



# LA GRUYÈRE



**PRIX DE L'ABONNEMENT:**  
Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50  
» » 6 mois » 2.—  
Pour l'Etranger le port en sus.  
Prix du Numéro 15 Cts.  
On s'abonne à tous les bureaux  
de poste.

**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.**

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL **Grand'Rue N° 295, BULLE.**

Prix des Annonces et Réclames.

Annonces: Pour le Canton  
10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts.,  
la ligne ou son espace.

Réclames 50 Cts. la ligne.

Lettres et argents franco.

Les Annonces de provenance étrangère au Canton doivent être exclusivement adressées à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler.

**Les personnes qui prendront un abonnement à la GRUYÈRE pour l'année 1884, recevront le journal dès ce jour sans augmentation de prix.**

BULLE, le 21 Décembre 1883.

## L'alcoolisme.

(Suite.)

La Confédération et les cantons combattent sans cesse et par tous les moyens possibles les épidémies qui règnent sur le bétail. Ces gouvernements ne devraient-ils pas aussi chercher à protéger les citoyens contre les épidémies qui les frappent journellement. On l'a dit et répété, l'épidémie des cabarets ravage notre canton; notre vénérable clergé, malgré toute son activité et sa haute influence, ne parvient pas à arrêter ce fléau dévastateur, et sollicite lui-même l'intervention du gouvernement pour combattre le péché capital de l'ivrognerie. Mais le gouvernement ne fait rien; il se borne à prohiber des pintes Gilliéron, tout en accordant de larges concessions aux pintes catholiques; ce serait d'ailleurs un mince résultat que de couper la main droite aux ivrognes pour les empêcher de boire, puisqu'ils boiraient alors de la main gauche. Nous l'avons déjà dit, c'est le moral qui joue ici le grand rôle; tout le reste n'est que palliatif. Il faudrait apporter quelques améliorations à nos habitudes, à notre développement intellectuel et moral, à notre catholicisme lui-même qui n'est pas encore assez à la hauteur, quoiqu'on en dise.

Au lieu de cela, notre gouvernement semble favoriser le penchant à la boisson en nous donnant chaque jour l'exemple des banquets, des ripailles, des promenades et même des arrosages électoraux. Sous ce dernier rapport, il est possible que les partis de l'opposition, par droit de légitime défense, usent

aussi de l'arrosage; mais alors pourquoi ce gouvernement tout-puissant ne fait-il pas application des lois qui ont été créées dans le seul but de réprimer ces pratiques honteuses; c'est ce qu'ont demandé des hommes sérieux et intègres, M. le député Jaquet, par exemple. Ces débordements ne font, au contraire, que croître et embellir: pour se maintenir au pouvoir, on ne craint pas d'abrutir encore le peuple et d'attirer le foyer de l'épidémie sur laquelle on pousse en même temps un cri d'alarme hypocrite.

Non seulement le régime actuel favorise l'épidémie des cabarets, mais il en propage une autre bien plus redoutable que a envahi, et bientôt englouti notre canton, c'est l'épidémie du pharisaïsme et de l'hypocrisie. Jamais peuple ne fut plus gangrené de ce mal honteux. De quelque côté qu'on se tourne, du côté d'en-haut surtout, on ne voit que défiance, espionnage et machiavélisme. On va jusqu'à acheter les hommes pour s'en faire des partisans. Il en est qui, pour condamner leurs frères, s'écrient avec égoïsme: C'est nous qui sommes les bons. Que voulez-vous que devienne le peuple, quand il ne voit en haut que mensonge, hypocrisie, irréligion? Jamais notre situation morale ne fut à pareil niveau. La ligue de l'annuaire, ce cri de rage et de guerre civile, en serait déjà à elle seule une preuve irrécusable. Effrayé de ce dédale dont chacun a le sentiment, chacun prend aussi ses précautions politiques et économiques; il est bien des familles, au moins dans la partie intelligente de la population, où l'on rencontre en même temps un libéral, un bienpublicard et un membre dans la catégorie qu'on a appelée les *crocodiles*. Et puis on rit, on rit. Il y a de quoi. Un homme d'esprit disait l'autre jour avec raison: « Le canton de Fribourg ressemble à un navire sans pilote et sans boussole, faisant eau de toute part et où chaque passager prépare son paquet. »

— Allons, il faudra se résoudre à prendre des bouées.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

## UN CORSAIRE.

FRAGMENT DU JOURNAL D'UN INCONNU.

> Je nageai encore courageusement pendant une demi-heure, et puis j'eus un moment de faiblesse... Je réfléchis que j'aurais peut-être mieux fait d'attendre au lendemain; mais après ça je pensai à ma mère, à mon frère: alors mes forces revinrent; je me sentis comme enlevé sur l'eau, et je ne pus m'empêcher de crier *hourra*. Je fis à ce moment-là certainement les vingt meilleures brassées que j'aie jamais faites. J'étais comme exaspéré. Il me semble qu'alors j'aurais nagé dans du feu.

> Il y avait donc près de trois quarts d'heure que j'étais à l'eau, lorsqu'il se fit au nord-ouest une petite éclaircie. Je vis un peu de bleu et quelques étoiles entourées de nuages gris. A la faveur de cette éclaircie, je distinguai à l'horizon le faite d'un moulin qui devait me servir de direction pour passer les bancs de vase. Je m'aperçus alors que j'étais plus près de ces bancs que je ne l'avais cru.

> Et ici je ne sais comment vous avouer une chose qui vous paraîtra bien bête, mais qui ne me parut pas telle, à moi, car elle faillit me tuer... C'est qu'à peine j'avais eu pensé à ces bancs de vase que tout à coup le souvenir de ce Dubreuil, qui avait en les yeux mangés sur ces mêmes bancs, vint s'emparer de moi et ne me quitta plus.

> Et ce souvenir était presque une réalité, car cette diable de figure avait fait sur moi une telle impression... je me la rappelaï si bien, qu'il me semblait la voir, et si bien que je la voyais...

> J'eus beau me roidir, penser que c'était le rhum que j'avais bu, ouvrir les yeux les plus grands que je le pouvais, les fermer, plonger, battre l'eau, me toucher les bras et le corps, la figure me poursuivait. C'était un cauchemar: j'avais la fièvre, le délire, tout ce que vous voudrez, mais je la voyais...

> A ce moment-là, vraiment, j'ai manqué devenir fou, et pour me fuir moi-même, ou plutôt la damnée figure qui s'attachait à moi, je plongeai avec fureur; mais au bout de deux brasses je me trouvai arrêté par une substance épaisse. Le fond diminua sensiblement... J'étais dans la vase.  
> Alors, comme si le diable s'en fût mêlé, le vent redoubla de sifflements, la pluie de force; la nuit devint plus épaisse, et il me sembla voir et entendre des nuées de corbeaux au milieu desquels je voyais toujours les deux yeux vides de ce s... Dubreuil qui me regardaient. Ce fut plus fort que moi: je sentais comme une défaillance, et pourtant je me roidissais en criant et râlant du fond de la gorge: — *Ah! mon Dieu!* On aurait dû m'entendre du ponton, quoiqu'il y eût une lieue. A bien dire, ce fut le plus vilain moment de cette nuit-là: car après ça je revins à moi, et je me raisonnai un peu en tirant la brasse pour me sauver de la vase, que je n'avais heureusement qu'effleurée. Enfin, — me disais-je... — Tom, tu n'es pas une femme... Si tu réussis, pense que tu vas voir ta mère, ton frère; tu as échappé à ce grelin de manchot. Dubreuil a été rongé dans la vase, c'est vrai; mais Dubreuil était un gueux,

## CONFÉDÉRATION

Le gouvernement italien a donné son assentiment, sous certaines réserves, aux prescriptions adoptées par la conférence internationale de Berne relatives à l'unité technique des chemins de fer, prescriptions formulées dans les art. 1, 2 et 3 du protocole final du 21 octobre 1882.

M. Charles Schröter a été nommé professeur de botanique spéciale au Polytechnicum.

*Emigration.* — Le département fédéral du commerce annonce que le Conseil fédéral a invité l'agence Rommel à Bâle a suspendre jusqu'à nouvel avis l'en-voi d'émigrants dans les colonies du Sud du Chili.

La réponse du gouvernement français relative à la question de la neutralité de la Savoie est parvenue au Conseil fédéral. Il en sera donné communication en temps opportun; toutefois l'on peut dire que la France manifeste les intentions les plus conciliantes, et il est acquis qu'elle ne construira pas de fortifications pouvant menacer la Suisse. La question du règlement définitif de la neutralisation de la Savoie entre les deux parties intéressées est naturellement réservée.

Il résulterait des conférences et pourparlers qui ont eu lieu entre les représentants des Etats diocésains pendant la session des Chambres, que ces Etats sont tombés d'accord, et que le conflit, sans cependant pouvoir être considéré comme complètement terminé, est en bonne voie d'arrangement. Sans avoir déclaré officiellement vouloir revenir sur son refus primitif, Berne est néanmoins disposé à marcher de concert avec les autres gouvernements.

On écrit de Berne, le 17 décembre, à l'Agence *Havas*:

Le prince Lobanoff, ambassadeur de Russie à Vienne, et le prince Orloff, ambassadeur à Paris, ont passé quelques jours auprès de M. de Giers, dont le séjour à Montreux touche à sa fin. Le prince Orloff était à Berne samedi. Il est reparti hier pour Paris.

M. de Giers arrivera jeudi à Berne par le train de 4 heures.

M. de Hamburger, ministre de Russie, offrira, à cette occasion, un dîner diplomatique aux chefs des ambassades et des légations accréditées en Suisse.

et tu es un honnête homme, ou, ce qui est plus clair, tu as des patins, et il n'en avait pas... Ainsi, du cœur au ventre, mordeu! et va de l'avant...

> Je m'écartai, et j'eus raison. Je fis de mon mieux; et, toujours nageant et sondant avec mes mains les bords du banc, je trouvai un endroit où la vase était assez compacte pour me soutenir un instant. Je profitai de cela pour attacher mes patins à mes pieds, et je glissai accroupi sur cette boue liquide comme sur des roulettes. Ces patins étaient faits de deux planches de sapin très-larges et très-minces, qui, par la grande surface qu'ils offraient à la vase, m'empêchaient d'y enfoncer. Je traversai ainsi le premier banc, puis je me remis à l'eau et à nager pour gagner les autres.

> Une fois que j'eus goûté de mes patins, je vis que ce n'était qu'un jeu d'enfant: aussi je traversai le second et le troisième banc sans y penser, et je dus arriver au bord du lac environ deux heures et demie après mon départ du ponton.

> C'était bien quelque chose, mais ce n'était pas tout; il fallait songer à sa toilette; j'étais couvert de limon comme un crabe, vu que ce que j'avais traversé en dernier était de la vase. A force de chercher, je trouvai un ruisseau tout près du moulin; je me débarbouillai, et un quart d'heure après j'étais mis fort décentement en bourgeois. Je bus une goutte de rhum à une gourde dont ce pauvre Tilmont avait précautionné mon sac; et, consultant ma boussole à l'aide de mon briquet, je me dirigeai vers l'est, voulant marcher toute la nuit afin de me trouver le matin assez loin de Southampton pour ne pas éveiller les soupçons.

> Ce qu'il fallait à tout prix pour moi, c'était gagner la côte

M. Ruchonnet, président de la Confédération, est également invité.

M. de Giers repartira vendredi matin pour Montreux, où il séjournera encore quelques jours avant de retourner à St-Petersbourg, par Berlin assurément.

La réponse officielle de la France à la note relative à la Savoie a été remise lundi matin à M. Ruchonnet par M. Arago. Je crois savoir qu'outre les assurances données par le gouvernement français qu'il n'a nulle intention d'élever des fortifications dans le rayon de la zone, il s'engage à respecter la neutralité de la Savoie du Nord et à retirer ses troupes de la zone en cas de guerre.

Le Conseil national, à une forte majorité et, après lui, le Conseil des Etats par 32 voix contre 5, ont décidé que la Confédération prêterait aux cantons de Zurich et d'Argovie la somme de 2,445,000 francs, pour aider les communes municipales de Winterthour, Baden, Lenzbourg et Zofingue à rembourser le solde de l'emprunt du Nationalbahn ou chemin de fer national, dont ces communes s'étaient portées cautions solidaires.

Winterthour s'était loyalement exécutée et avait payé environ 600,000 fr. de plus que sa part afférente. Mais les communes argoviennes de Baden, Lenzbourg et Zofingue, sous prétexte qu'elles n'avaient pas de fortune communale, se sont refusées à s'imposer pour faire honneur aux engagements qu'elles avaient pris. Ces communes voulaient faire faillite et payer leurs créanciers avec des actes de défaut de biens. C'est alors sur Winterthour, cocauton solidaire, que serait retombé tout le fardeau de la dette.

Il est un principe de droit public et d'honneur qui veut que les Etats, pas plus que les communes, ne doivent faire faillite.

C'est ainsi que nous avons dû, jadis, nous autres Fribourgeois, nous imposer jusqu'à l'extrême pour combler le gouffre ouvert par nos chemins de fer. C'est ainsi encore qu'il y a quelques années, notre Conseil d'Etat n'a pas permis à la commune de Chandon-le-Creux de faire discussion et lui a enjoint de s'imposer jusqu'à complet payement de ses dettes.

Mais il paraît que ces fiers Argoviens, canton où il n'y a presque pas d'impôts, sont très peu chatouilleux sous le rapport de l'amour-propre.

Les communes de Baden, Lenzbourg et Zofingue sont riches, non pas comme communes, mais par leurs habitants. Et ces riches paysans, industriels et commerçants voulaient faire payer le chemin de fer qu'ils ont voté, qui leur a profité et qu'ils ont garanti, par les autres.

Le Conseil fédéral est intervenu auprès des cantons de Zurich et surtout d'Argovie pour leur faire comprendre que la dette garantie par les communes prénommées devait être payée et pour aviser au moyen de contraindre ces communes. Les négociations ont duré plusieurs mois. Les communes argoviennes s'opiniâtraient à ne rien vouloir payer; Winterthour disait avec raison qu'elle avait déjà trop payé.

C'est alors que le Conseil fédéral a proposé aux Chambres de faire aux cantons de Zurich et d'Argovie l'avance de la somme nécessaire à solder la dette du Nationalbahn. Cette avance sera remboursée à raison de 4 p. %/o, 3 p. %/o d'intérêt et 1 p. %/o d'amortissement.

Nous ne pouvons nous empêcher de blâmer hautement les communes argoviennes en faute, de se laisser ainsi imposer une exécution que la conscience et la bonne foi la plus élémentaire leur commandaient déjà.

et là, de gré ou de force, trouver un canot pour traverser la Manche.

> Je ne vous dirai pas toutes les tranches que j'éprouvai, obligé de me cacher le jour et de ne marcher que la nuit, payant quelquefois le silence à prix d'or, ou l'exigeant un peu brutalement; enfin vous jugerez des assomantes marches et contre-marches que je dus faire, quand vous saurez que j'avais quitté le ponton depuis neuf jours et que je ne me trouvais encore qu'aux environs de Winchelsea, à vingt-cinq ou trente lieues de Portsmouth tout au plus.

> Je commençais à me démoraliser: tant qu'il n'y avait eu que des obstacles à vaincre, ça allait tout seul, parce que les obstacles... ça monte; mais quand il n'y eut plus qu'à se cacher comme un voleur, qu'à prendre garde, qu'à avoir peur d'un shériff ou d'un watchman, ça ne m'allait plus.

> Enfin un matin, c'était, pardieu, un mercredi matin, j'avais marché toute la nuit, et je me trouvais auprès de Falkstone, petit port pêcheur sur la côte, à une douzaine de lieues de Douvres; j'étais harassé, presque sans argent, abattu, de mauvaise humeur; il faisait chaud et je m'étais assis sous deux grands arbres qui ombrageaient un banc situé à la porte d'une assez jolie maison, bâtie tout proche des falaises de la côte.

> J'étais donc là, mon bâton entre mes jambes, réfléchissant si je n'aurais pas plus tôt fait d'engager tout bonnement, le poignard sur la gorge, le premier pêcheur que je rencontre-

**Zoug.** — Une bande de voleurs paraît pratiquer son industrie en ce moment dans ce canton; elle a déjà pratiqué des effractions, à de courts intervalles, chez les curés de Baar, de Steinhausen et de Dietwyl, ainsi que chez le chapelain de Sins, où ces malfaiteurs ont enlevé des vêtements pour plus de deux cents francs; ils procèdent avec beaucoup d'adresse pour pénétrer par les fenêtres, et ils ont la précaution de se faire accompagner d'un chien dressé à les avertir en cas de surprise.

**Thurgovie.** — La *Thurg. Zeitung* rappelle, à propos de la retraite de M. le colonel divisionnaire Egloff, que cet officier supérieur, âgé maintenant de 75 ans, avait été promu au grade de lieutenant en 1827, et était arrivé dès 1841 à celui de colonel qu'il a occupé pendant 42 ans: il était commandant de brigade lors de la campagne du Sonderbund; il avait eu les preuves les plus honorables de l'estime que lui portaient tous les officiers placés sous ses ordres lorsqu'il avait fêté, en 1876, le 50<sup>e</sup> anniversaire de sa promotion comme officier. Il avait terminé sa longue carrière active l'année dernière par le rassemblement de troupes de sa division.

**Vaud.** — Dans la nuit du 20 au 21 août dernier, un incendie détruisait à Lovattens quatre maisons et ce sinistre parut être le résultat d'un crime. Pendant l'incendie un vol de 320 fr. fut commis dans une maison.

D'autre part, le matin du 17 septembre, on trouvait sur le chemin de Courtilles à Lucens le cadavre d'un homme, dont la mort paraissait avoir été le résultat d'un crime. La victime était H. Crot, de Lutry, âgé de 33 ans, domestique de campagne à Sarzens.

Un nommé Constant Chevalley avait été vu la veille et tard dans la nuit avec la victime, et les soupçons se portèrent immédiatement sur lui. Il fut arrêté et l'enquête amena la découverte que cet individu était encore l'auteur de l'incendie de Lovattens.

Chevalley reconnaît avoir assassiné Crot, mais prétend qu'il lui est impossible de se souvenir comment. Il a écrit aussi au juge la curieuse lettre que voici:

« Monsieur, d'après ce qui se passe, je consens que c'est moi qui ai commis ce dont je suis accusé, me basant sur les mauvaises langues, afin d'en être dehors, et je me réserve la peine de mort. »

Chevalley a été renvoyé devant le Tribunal criminel de Moudon, pour délits de vol, d'incendie et de brigandage avec homicide volontaire.

Le Tribunal est présidé par M. U. Badoux. M. l'avocat Ruchet est chargé de la défense. Les témoins sont au nombre de dix-sept.

— La révision de la constitution cantonale vaudoise ne paraît pas avoir soulevé beaucoup d'enthousiasme dans le peuple: sur 60,000 électeurs inscrits, il n'y a eu que 27,000 votants, dont 8,000 non, 19,000 oui et 33,000 abstentions.

### CANTON DE FRIBOURG

Romont, le 14 Décembre 1883.

L'article du *Bien public* sur l'audace des Libertards et les réformes qu'ils méditent au département des Finances m'a causé une certaine surprise et je me permets de communiquer à ce sujet quelques réflexions critiques, qui, je n'en doute pas, seront accueillies par votre journal indépendant; on peut faire partie de l'opposition sans avoir toujours les mêmes vues et la discussion doit être permise: c'est du choc des idées que jaillit la lumière, dit-on.

Je suis parfaitement d'accord avec le *Bien public* sur l'audace des Libertards, sur leurs penchants révolutionnaires et sur la petitesse des moyens aux-

rais sur la côte à me confier son canot pour traverser la Manche, au lieu d'être là à me cacher comme un malfaiteur, lorsque j'entends chanter derrière le mur de cette maison: c'était une voix de femme. Machinalement ou par curiosité, je monte sur le banc, et j'aperçois dans le jardin une belle jeune femme avec un grand chapeau de paille, des cheveux noirs superbes et une robe blanche. Elle arrangeait des fleurs et ne se doutait pas que je fusse là; mais, au moment où elle se retourne, qu'est-ce que je vois? un bijou de l'Inde, assez précieux, mais surtout remarquable, que je reconnais tout de suite. Ce bijou et l'endroit de la côte où je me trouvais me rappèrent une chose à laquelle je ne pensais ma foi pas; aussi d'un bond je suis sur le mur, du mur dans le jardin, et assez près de la belle dame pour l'arrêter par le bras au moment où elle se sauvait avec une peur horrible. La pauvre femme tremblait de tous ses membres, et il y avait de quoi; mais je la rassurai bientôt en lui disant en parfait anglais: — Vous êtes la femme du capitaine Dulow. Est-il ici? — Oui, monsieur. — Vous a-t-il parlé du capitaine Tom S... qui lui a donné ce bijou? — lui dis-je, en lui montrant un petit poisson d'or à écailles articulées en pierreries qu'elle portait à son cou, suspendu à une chaîne avec sa montre. — Sans doute, monsieur, c'est au capitaine S... que mon mari doit sa liberté, — me répondit cette femme en me regardant avec ses grands beaux yeux étonnés. — Eh bien! madame, le capitaine Thomas S... c'est moi, je suis prisonnier, je me sauve, cachez-moi! — Vous, monsieur!... ah! quel beau jour pour

quels ils ont habituellement recours. Le chef, ou les employés aux Finances ont évidemment le droit de se défendre par la voie de la presse; ils ont raison de chercher à se garantir contre l'espionnage du N° 13 et de repousser les attaques dont ils sont l'objet.

Mais on me permettra, à mon tour, de n'être pas trop peiné des entreprises anarchiques des Libertards à l'endroit de notre (je devrais dire, de leur) gouvernement. Au contraire, ils éprouvent, paraît-il, le besoin de le réformer un peu, et c'est ce que l'opposition demande à cor et à cris. Il m'importe même peu de quelle manière ils procéderont, pourvu que les réformes soient bonnes. Mais voilà précisément le point délicat: leur révolution est, sans doute, purement subjective et ne consiste que dans la mise en pratique de l'adage: Ote-toi de là que je m'y mette. Tel est aussi le véritable sens de l'article dont il s'agit et l'opinion du *Bien public*.

J'ignore ce qu'il y a de fondé dans les critiques dirigées contre le ministère des Finances. Ce qui est certain, c'est qu'on découvre chaque jour les nouveaux pots aux roses de notre gouvernement, comme par exemple l'affaire d'Hauterive et tant d'autres. Il ne faudrait pas que notre république changeât de ministère aussi fréquemment que la France, mais il ne convient pas non plus de tomber dans l'excès contraire et de n'en changer jamais, comme c'est le cas chez nous. Quelques changements sont une garantie de bonne administration. Du reste, en quoi M. Menoud mériterait-il la reconnaissance éternelle du peuple fribourgeois? Qu'a-t-il fait aux Finances? De la routine et pas autre chose. C'est cependant le département où les réformes sont le plus urgentes. M. Menoud a-t-il recherché et étudié les moyens les plus propres à soulager les contribuables, à obtenir une meilleure répartition de l'impôt? Aucunement. Tel était son devoir, mais c'est plutôt le contraire qu'il a fait.

### GRUYÈRE

#### Encore la surlangue!

Quelques-uns de nos intelligents éleveurs de la Gruyère, causaient ensemble ce matin, jour de marché, de l'extension que prend dans le district cette détestable maladie du bétail qu'on appelle fièvre aphteuse, ou surlangue et piétain, ou enfin la *cocotte*, comme la nomment nos amis de France.

Il paraît que la maladie s'est encore déclarée dans les écuries de MM. les frères Charrière à Romanens et toujours ensuite de l'introduction de vaches venant de la foire de Romont.

Il faut donc que nos agriculteurs soient sur leurs gardes, qu'ils fassent attention, que surtout ils pratiquent une hygiène sévère dans leurs étables.

Mais voici un moyen nouveau indiqué par un agriculteur émérite M. Louis Léouzou, du département de la Drôme, en France, pour combattre la maladie ou du moins pour l'empêcher de se propager.

Essayez-en, s'il en est besoin; car la chose n'est ni difficile, ni coûteuse.

M. Léouzou place dans un bidon 4 litres et 1/2 d'eau chaude et y introduit 4 cuillerées à soupe d'acide salicylique qu'on achète à la pharmacie. Il fait laver et lotionner deux ou trois fois la bouche, les lèvres et les pieds du bétail malade avec ce mélange, puis il donne à chaque bête environ une demi-livre de sulfate de magnésie.

Il paraît que l'effet de ce simple remède est étonnant. M. Léouzou affirme que plusieurs de ses vaches malades qui avaient précédemment refusé le foin, commencèrent à le manger immédiatement après ce pansement et que la surlangue ne s'est pas du tout

mon William. Monsieur... suivez-moi.

> Dulow était à la promenade, il revint bientôt, et me reçut bravement, comme j'y comptais; il me tint caché dans sa maison, dont la position était assez commode pour cela. Le jour je ne sortais pas, et le soir, à la brune, nous allions nous promener sur les falaises, avec sa femme et sa sœur, excellente personne aussi.

> Quand Dulow me quitta dans les temps, je l'avais trouvé si bon garçon, que je l'avais prié d'accepter pour sa femme, dont il me parlait toujours, ce bijou que j'avais rapporté de l'Inde, en lui disant: — Dulow, qu'elle le porte en souvenir de son mari. — Vous voyez que ça s'est bien trouvé, car c'est à ce diable de poisson d'or que j'ai reconnu madame Dulow. Quant à ce que j'ai fait pour Dulow, ce n'est pas la peine de vous le dire, c'est une misère: dans ce temps-là j'avais été beaucoup pour lui et rien pour moi; mais il s'en souvient: c'était tout simple, à sa place j'aurais fait tout de même.

> Par exemple, j'avais beau demander à Dulow les moyens de traverser la Manche, il avait toujours de mauvaises raisons à me donner: c'était très-difficile de trouver un canot... Il était impossible d'éviter les gardes-côtes... Les vents étaient contraires... et variables (ce qui n'était pas vrai). Enfin, je l'avoue, je commençais à douter de sa bonne volonté. C'était dur, à trente lieues de France.

(A suivre.)

communiqué habitait d

Nous s M. Léouzou agriculteur

**France**  
Les int  
interpell  
Chambre  
par le m  
rement b  
rielle ass  
irrite les

**Italie**  
au roi H  
haute imp

Elle si  
qui sera u  
hostile à  
résipiscen  
l'abrogati

Combi  
la sagesse  
n'a-t-elle

— Le  
reçu les  
sidéré co  
Son entr  
très cord

**Angleterre**  
fonctionn  
la pendai

Le télé  
sont par  
de venge  
ministère  
O'Donne

Décidé  
que les  
Anglais  
devoir p  
meurtre.  
à mépris  
Fribourg  
le coup

**Egypte**  
veaux p  
troupes  
égyptien

**Cercle**  
GR

le  
à  
Grande

le J

Le so  
venir l'h  
du deho  
Cat

Service  
premier  
Se re

678]

15,000  
pieds d  
sur place  
parémen  
sire.  
S'adre

tuellement recours. Le chef, ou les  
ances ont évidemment le droit de  
a voie de la presse; ils ont raison  
e garantir contre l'espionnage du  
asser les attaques dont ils sont l'objet.

mettra, à mon tour, de n'être pas  
ntreprises anarchiques des Liber-  
de notre (je devrais dire, de leur)  
u contraire, ils éprouvent, paraît-il,  
ormer un peu, et c'est ce que l'op-  
à cor et à cris. Il m'importe même  
anière ils procéderont, pourvu que  
nt bonnes. Mais voilà précisément  
ur révolution est, sans doute, pur-  
e ne consiste que dans la mise en  
ge: Ote-toi de là que je m'y mette.  
véritable sens de l'article dont il  
du *Bien public*.

il y a de fondé dans les critiques  
ministère des Finances. Ce qui est  
n découvrir chaque jour les nou-  
ses de notre gouvernement, comme  
aire d'Hauterive et tant d'autres.  
que notre république changeât de  
équemment que la France, mais il  
on plus de tomber dans l'excès con-  
changer jamais, comme c'est le cas  
changements sont une garantie  
ration. Du reste, en quoi M. Me-  
l la reconnaissance éternelle du  
ois? Qu'a-t-il fait aux Finances?  
pas autre chose. C'est cependant  
les réformes sont le plus urgentes.  
recherché et étudié les moyens les  
alager les contribuables, à obtenir  
artition de l'impôt? Aucunement.  
oir, mais c'est plutôt le contraire

GRUYÈRE

re la surlangue!

de nos intelligents éleveurs de la  
ensemble ce matin, jour de marché,  
prend dans le district cette détes-  
étail qu'on appelle fièvre aphteuse,  
ojetain, ou enfin la *cocotte*, comme  
mis de France.

maladie s'est encore déclarée dans  
des frères Charrière à Romanens  
de l'introduction de vaches venant  
ont.

nos agriculteurs soient sur leurs  
ent attention, que surtout ils prati-  
sévère dans leurs étables.

oyen nouveau indiqué par un agri-  
Louis Léouzou, du département  
rance, pour combattre la maladie  
l'empêcher de se propager.  
en est besoin; car la chose n'est  
euse.

ace dans un bidon 4 litres et 1/2  
y introduit 4 cuillerées à soupe  
e qu'on achète à la pharmacie. Il  
nner deux ou trois fois la bouche,  
eds du bétail malade avec ce mé-  
e à chaque bête environ une demi-  
magnésie.

effet de ce simple remède est éton-  
affirme que plusieurs de ses vaches  
ent précédemment refusé le foin,  
le manger immédiatement après ce  
e la surlangue ne s'est pas du tout

ur... suivez-moi.  
promenade, il revint bientôt, et me reçut  
y comptais; il me tint caché dans sa mai-  
était assez commode pour cela. Le jour  
soir, à la brune, nous allions nous prome-  
avec sa femme et sa sœur, excellente per-

e quitta dans les temps, je l'avais trouvé  
e l'avais prié d'accepter pour sa femme,  
oujours, ce bijou que j'avais rapporté de  
: — Dulow, qu'elle le porte en souvenir  
voyez que ça s'est bien trouvé, car c'est  
on d'or que j'ai reconnu madame Dulow.  
fait pour Dulow, ce n'est pas la peine de  
e misère: dans ce temps-là c'avait été  
t rien pour moi; mais il s'en souvient:  
sa place j'aurais fait tout de même.

avais beau demander à Dulow les moyens  
he, il avait toujours de mauvaises raisons  
t très-difficile de trouver un canot... Il  
riter les gardes-côtes... Les vents étaient  
bles (ce qui n'était pas vrai). Enfin, je  
avais à douter de sa bonne volonté. C'était  
e France.

(A suivre.)

communiquée au reste de son bétail qui pourtant  
habitait des écuries attenantes.

Nous serions heureux que le renseignement de  
M. Léouzou pût être de quelque utilité à nos braves  
agriculteurs.

ÉTRANGER

**France.** — Pas de nouvelles du Tonkin.

Les intransigeants et les droitiers continuent à  
interpeller le gouvernement soit au Sénat soit à la  
Chambre et ont opposé au nouveau crédit demandé  
par le ministère. Mais ils sont toujours et réguliè-  
rement battus. Il s'est formé une majorité ministè-  
rielle assurée. Seulement, le système des opposants  
irrite les ministres et fait perdre un temps précieux.

**Italie.** — La visite du prince impérial allemand  
au roi Humbert et à sa sainteté Léon XIII a une  
haute importance politique.

Elle signifie que le fils de l'empereur Guillaume,  
qui sera un jour empereur lui-même et que l'on disait  
hostile à un arrangement avec l'Eglise, est venu à  
résipiscence. Cela se terminera probablement par  
l'abrogation des lois ecclésiastiques allemandes.

Combien de difficultés, qui paraissaient insolubles,  
la sagesse et la prudence de sa sainteté Léon XIII  
n'a-t-elle pas déjà aplanies?

— Le prince impérial, en allant au Vatican, a  
reçu les honneurs souverains, parce qu'il était con-  
sidéré comme délégué de l'empereur d'Allemagne.  
Son entrevue avec le pape a été longue et, dit-on,  
très cordiale.

**Angleterre.** — O'Donnel, l'assassin de Carrey,  
fonctionnaire anglais en Irlande, a été exécuté par  
la pendaison.

Le télégraphe rapporte que des vengeurs irlandais  
sont partis en nombre de New-York après avoir juré  
de venger par l'assassinat de M. Gladstone, chef du  
ministère anglais, la mort de leur confrère l'Irlandais  
O'Donnel.

Décidément ces Irlandais sont plus intraitables  
que les Gruyériens. Ils ne se bornent pas à haïr les  
Anglais et leurs employés; ils envisagent comme un  
devoir patriotique de s'en débarrasser, même par le  
meurtre. Nous autres Gruyériens, nous nous bornons  
à mépriser les baillis tépelets qu'on nous impose de  
Fribourg. Peut-être cependant, un jour, verrons-nous  
le coup de balai?

**Egypte.** — Notre mahdi fait toujours de nou-  
veaux progrès. L'Angleterre a décidé d'envoyer des  
troupes pour s'opposer à l'invasion du territoire  
égyptien.

CAUSERIE AGRICOLE.

Petits entretiens sur la vie des champs.

(Suite.)

Moyen d'empêcher l'air de devenir impur.

Lorsque Julien sera grand, il aura soin de laver  
de temps en temps les mangeoires et les râteliers  
des animaux.

Une fois par an, en été, il blanchira avec de l'eau  
de chaux les murs intérieurs de l'écurie et de l'éta-  
ble. L'eau de chaux empêche la corruption, détruit  
la vermine et purifie l'air. Marie battra et brossera  
les habits poudreux, secouera dehors les paillasons,  
les descentes de lit, lavera les carreaux de la maison,  
nettoiera les parquets, époussetera les meubles, y  
passera de la cire et les frotera pour empêcher les  
malpropretés de s'y attacher et d'y pourrir. Julien  
ne voudra pas respirer dans une atmosphère chargée  
d'ordures et fera établir des latrines sur les côtés de  
la maison, dans un endroit caché.

Le nouveau fermier n'imitera pas celui d'Heurte-  
bize qui a fait les planchers de ses chevaux avec  
des perches.

Il fera le sien avec des planches qui se joindront  
exactement.

Ainsi, la poussière ne tombera plus sur les bêtes  
et le fourrage ne sera pas altéré par leur respiration,  
la sueur et les odeurs de la peau.

On fermera les fenêtres et les portes de la rue  
quand la poussière des chemins tourbillonnera sous  
le vent. On les ouvrira, au contraire, lorsqu'on ba-  
ylera la maison et pellettera les grains.

On ne se tiendra pas à la gueule des batteuses et des  
tarares. Le moment que l'on choisira pour battre  
les gerbes ou vanner les grains, sera celui pendant  
lequel le vent soufflera dans une bonne direction.  
On se garera des maisons en démolition.

On se servira des semoirs mécaniques pour répandre  
les grains chaulés et les engrais en poudre. On  
plantera d'épais rideaux d'herbes du côté des ma-  
rais et des routes. Le mauvais air qui en arrive se  
filtrera dans les feuilles et s'y arrêtera. (A suivre.)

VARIÉTÉS

Anecdote.

Un magister s'était évertué longtemps en vain  
pour faire comprendre à un grand dadas le mystère  
de la Ste-Trinité. Enfin il eut recours à l'ingénieur  
moyen que voici :

— Tu connais M. Théraulaz-Chiffèle? — Oui,  
monsieur. — M. Théraulaz-Weiss? — Certainement.  
— Et M. Théraulaz-Genoud? — Oh! oui, aussi. — Il

y aurait donc trois Théraulaz? — Non, monsieur, ces  
trois n'en font qu'un, qui est tout-puissant.

Le 21 décembre est

Le dzoa de la Chaint Thomâ,  
Que ne vou né craire, né crévâ.

Bibliographie

**Pierre Sciobéret.** *Nouvelles scènes de la  
vie champêtre*, avec une introduction par Eugène  
Rambert. — Lausanne, Lucien Vincent, éditeur.  
— 1884. — A Bulle, librairies *Baudire* et *Acker-  
mann*. — Prix, 3 fr. —

A la fin de 1882, un ami de notre littérature nationale, qui  
est en même temps un écrivain distingué, M. Charles Ritter,  
nous donnait dans un premier volume la réimpression de quel-  
ques-unes des œuvres, restées jusqu'alors dispersées, de Pierre  
Sciobéret.

Il voulait, par cette réimpression, nous disait-il, assurer un  
souvenir d'estime à un homme de talent, dont les débuts pro-  
mettaient à la Suisse française un rival de Bitzius, mais qui de-  
vait, comme tant d'autres, être jeté hors de sa voie par les  
durs nécessités de la vie.

Le succès doit avoir couronné les efforts de l'éditeur puisque,  
à une année de distance, il nous apporte un second volume.

Le premier renfermait quatre nouvelles; celui-ci en compte  
trois, inégales d'étendue et de mérite, mais remplies, comme  
leurs devancières, de traits fins, d'observations piquantes,  
de poésie agreste, et parfois, comme dans *Martin le scieur*,  
d'humour de bon aloi et de verve juvénile.

C'est toujours la Gruyère que peint Sciobéret. C'est toujours  
dans ce pays verdoyant, dans cette « oasis champêtre, » que  
se meuvent les personnages du romancier: le père Samson,  
Colin l'Armailli, Martin le Scieur, Marie la Tresseuse. Mais,  
qu'on ne se figure pas qu'un tel pays et un tel milieu ne puisse  
fournir la matière qu'à des pastorales ou des bergeries à  
la façon de Florian. Au contraire, « la lutte pour l'existence  
s'y produit dans ses aspects variés, l'industrie y dispute le  
pas à l'agriculture, les compétitions d'intérêt s'y donnent  
carrière en des intrigues savamment combinées, et pas plus  
qu'ailleurs nous n'échappons à la politique dans la compagnie  
des Denney et des Tapolet. »

Aussi quelle vigueur dans les caractères! quel coloris!  
quelle fermeté dans le dessin et dans les contours! Comme on  
se sent loin des bergers de salon et des paysans de théâtre.  
C'est la nature prise sur le fait qu'on trouve dans ces récits  
champêtres. On y respire le parfum de la montagne; on  
y entend les coraules des vachers et les joyeuses someries des  
troupeaux. Dans une *Introduction* placée en tête du volume,  
M. Eugène Rambert a caractérisé, avec un singulier bonheur  
d'expression, le genre de talent de Pierre Sciobéret, quand il  
a dit de lui: « Il a mis en littérature la musique du *Ranz des  
Vaches*. »

Le mot est merveilleusement juste; il dit tout et nous  
ne pourrions que l'affaiblir par de plus longs commentaires.

Nous souhaitons aux *Nouvelles scènes de la vie champêtre*,  
un grand nombre de lecteurs.

Pour la rédaction: C. GILLARD.

A l'imprimerie de LA GRUYÈRE on livre  
dans la journée les **Cartes de visite**.

Cercle conservateur  
GRAND LOTO

le Dimanche 23 Décembre  
à 8 heures du soir. [669]

Grande Salle de l'Hôtel des Alpes

DANSE

le Jour du Nouvel-an  
des les 3 heures après-midi. [675]

Avis.

Le soussigné a l'avantage de pré-  
venir l'honorable public de la ville et  
du dehors, qu'il vient de reprendre le

Café du Commerce  
à BULLE.

Service prompt et consommation de  
premier choix.

Se recommande  
H. Hirschy,  
tenancier. [678]

A vendre

15,000 pieds de bon foin et 6,600  
pieds de bon regain, à consommer  
sur place ou à distraire en bloc ou sé-  
parément, depuis 300 pieds, si on le dé-  
sire. [671]

S'adresser à Isidore Glasson, à Bulle.

A vendre

Le notaire soussigné, au nom des hé-  
ritières de Jean Emaulaz, exposera à  
vendre en mises publiques, le vendredi  
26 décembre courant, de 2 à 4 heures  
de l'après midi, à l'auberge de la Can-  
tine, à Avry, le beau domaine de La-  
Fin, sis rière Avry, de la contenance  
d'environ 8 hectares, (22 poses), com-  
prenant maison, grange, écurie, fon-  
taine abondante et intarissable et de  
plus une belle forêt de la contenance  
de 1 hectare 57 ares, soit 4 poses 154  
perches. Si la vente n'aboutit pas, les  
immeubles seront exposés en location  
le même jour. Pour voir le domaine et  
prendre connaissance des conditions,  
s'adresser à M. Romanens, député, à  
Gumefens.

ALEX. ANDREY, notaire.

Dépôt

de l'excellente Choucroûte  
de STRASBOURG

chez Eugène WÆBER, camionneur.  
[676]

On demande

à acheter de la paille.  
S'adresser à I. Crotti, entrepreneur, à  
Bulle. [677]

A vendre

Phonocle avec plus de 100 vues.  
Prix modique. Se renseigner au bureau  
du journal.

Société du Grutli Bulle.

FÊTE de l'Arbre de NOËL

et ses mises

Dimanche, 23 Décembre,  
des les 8 heures du soir,

à l'Hôtel des Tonneliers.

Tous les amis et donateurs y sont  
cordialement invités.  
[672]

Le Comité.

Cours de couture

pendant les mois de Janvier, Fé-  
vrier et Mars, pour la

Coupe et la Confection

de tous les vêtements de  
dames et d'enfants.

S'adresser à Madame BAYS. [668]

Cassée

à l'auberge du Cheval-Blanc  
à Vuadens

le jour du Nouvel-An.

F. SUDAN, aubergiste. [670]

Scierie.

On offre à vendre une **Scierie** si-  
tuée aux Granges près Bulle.  
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

des **fagots en sapin**. S'adres-  
ser à BAPTISTE PASQUIER, à Bulle.

Tannerie.

La Tannerie **Brulhardt** à Riaz  
se recommande toujours à la bienveil-  
lance de sa nombreuse clientèle.

Elle est à même de fournir des mar-  
chandises de qualité supérieure à des  
prix modérés.

Achat de *peaux brutes* de toute es-  
pèce, au prix courant. [674]

Immeubles à vendre

A vendre, sous de favorables condi-  
tions de paiement, les immeubles dé-  
signés sous les art. 429 ab et 577 du  
cadastre de la Commune de Sâles, ap-  
pelés *les Mosses*, consistant en une maison  
d'habitation avec pré, de la contenance  
d'environ un quart de pose.

Pour traiter, s'adresser au proprié-  
taire, M. Joseph Savary, dit de Grange-  
Neuve, ou au Notaire Favre, à Bulle.  
[666]

Trouvé

le 6 Décembre, sur la route de La-Tour  
à Broc, une **montre** endommagée.  
S'adresser à Séraphin Dupâquier, à  
La-Tour, moyennant désignation et rem-  
bours des frais. [673]

Veau égaré.

Une **vachette** a disparu hier, jeudi,  
de sur un traîneau, entre Bulle et Avry.  
Adresser les renseignements à M. Des-  
pond au Lion d'or à Bulle. [680]

Imprimerie de la Gruyère. Gérant: Ch. MORRÉ.

## VENTE D'IMMEUBLES.

Le lundi, 31 Décembre courant, dès une heure de l'après-midi, les hoirs de Blaise Gobet à Sâles, pour cause de partage, et sous de favorables conditions de paiement, exposeront en mises publiques, les immeubles qu'ils possèdent, et désignés sous les art. 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214 et 215 du cadastre de la Commune de Sâles, et sous les art. 244 et 245 du cadastre de la Commune de Romanens.

Ces immeubles consistent en une maison d'habitation avec les bâtiments nécessaires pour une exploitation agricole, et en prés et champs d'une contenance d'environ 42 poses.

Les mises auront lieu au domicile des exposants à Sâles.

Pour voir les immeubles s'adresser à *Honoré Gobet, feu Blaise, à Sâles, et pour les conditions au même ou au Notaire Favre, à Bulle.* [667]

## A vendre

l'excellente auberge de l'Ecu, à Bulle, avec magasin, écuries, 2 granges, pré et jardin de 12,996 mètres (3 poses 244 perches). Les mises auront lieu au dit établissement, le **lundi, 14 Janvier prochain**, dès les 2 heures de l'après-midi.

Entrée au 1<sup>er</sup> Janvier 1885.

S'adresser aux soussignés pour conditions et visiter l'établissement.

Au nom des héritiers de M. Franzetti-Pittet,

**Aif. REICHLÉN.**  
**Aif. MORET.**

[653]

## MAGASIN DE PARFUMERIE

### Aimé MARGOT, COIFFEUR A BULLE

Grand assortiment de Brosserie et de Peignes en ivoire, écaille, buffle, corne d'Irlande, etc.

Jolies Bottes garnies de Parfumerie pour Etrennes.

Choix immense de Savons fins et ordinaires, depuis 10 cent. pièce.

Toutes les spécialités de PARFUMERIE connues et recommandées. [664]

Plus de cheveux gris par le BROW'S CAPILLAIRE, 2 fr. 75 le flacon.

## Boulangerie et Commerce de Farines.

**François GARIN, vis-à-vis de l'église, Grand'rue n° 282,** a toujours à la disposition du public du *pain blanc, mi-blanc et pain de ménage* première qualité, ainsi qu'un *grand choix de farines* 1<sup>re</sup>, 2<sup>me</sup>, 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup>, *maïs* (polinta), *maïs pour engrais, son gros et fin, avoine et tourteaux de sésame*, à des prix avantageux. [611]

## Attention!

### APPAREILS ANTI-GOUTTEUX.

Conformément au vœu exprimé par beaucoup de personnes souffrant de la goutte et du rhumatisme de pouvoir se procurer plus facilement les **appareils** universellement estimés de **W. Donnerstag**, et en même temps pour déjouer et empêcher plus énergiquement les nombreuses contrefaçons qui se sont déjà produites en Suisse, je me suis décidé à quitter momentanément la Fabrique de mon père **W. Donnerstag de Stettin**, seul inventeur, pour me rendre à Bâle et y organiser un dépôt. Les expéditions des appareils se feront ainsi sous ma surveillance personnelle, ce qui assurera au public la meilleure garantie de recevoir toujours de **véritables appareils Donnerstag**.

On peut donc dès à présent s'adresser au soussigné pour recevoir ces appareils franco contre remboursement ou mandat-poste, aux prix de fr. 10 pièce et de fr. 30 pour 5 pièces, dans toute la Suisse.

(H. 10062 X.)  
(665)

**Richard Donnerstag, à Bâle,**  
St-Clara Strasse, 26.

**LE DERMATOLIP du Dr Wander** (meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les *chasseurs*. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les *harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures*, chez **MM. L. Körber, Bulle; Widmer-Mettler, Romont; Ch. Lapp, Fribourg.** (H 1660 Y) [484]

## Avis aux Dames.

### Ne jetez plus vos cheveux.

3 francs de façon pour faire une natte avec des cheveux tombés.

Grand choix de nattes depuis 5 fr

Achat de cheveux coupés et tombés, chez **Aimé Margot, coiffeur-parfumeur, maison Calibyte BARRAS, en face du Cheval-Blanc, à Bulle.** [414]

## Etablissement à louer.

La Société des Carabiniers de Bulle met en location son Etablissement du Tir, bien achalandé et situé très-avantageusement. Les mises auront lieu au dit établissement, le **Lundi, 7 Janvier prochain, à 2 heures après-midi.** Pour renseignements, s'adresser à **M. Gretener, Président de la Société.**

[648]

LE COMITÉ.

## A la Botte Rouge! au centre de la Grand'rue à BULLE

Grand choix de bottes écuyères, plissées au bas, élégantes, solides et bon marché. — Tout-à-fait les mêmes pour garçons; la plus belle, bonne et économique chaussure, presque le même prix qu'une paire de souliers.

Bottines à élastiques pour dames, extra-chaudes, depuis fr. 7»50 à fr. 17.

Nouveau genre de souliers caoutchoucs, surnommé l'Indispensable; pantoufles autrichiennes, d'une élégance exquise; chaussons donnant une chaleur tropicale et tant d'autres articles dont leur avantage serait trop long à énumérer. [643]

**F. TRENQUE, fabricant.**

Il y aura

## Bonne musique et danse

le Dimanche 30 Décembre

à l'auberge du Tirage à Bulle.

Invitation cordiale.

[639]

MAX PYTHOUD.

## Jument à vendre.

On offre à vendre, fautive d'emploi, une **bonne jument poulinière**, de sept ans, sous de favorables conditions. S'adresser à **N. GEX, aubergiste à Riaz.**

[652]

## Cassée

le Dimanche 30 Décembre 1883

à la Maison de Ville

à la Tour-de-Trême

[657]

## A vendre

un **traineau neuf** et un **chenaquet** tout ferré. [656]

**Gorgon JOLLIET, charron, Bulle.**

Chez **J. MOREL-BADOUX**  
à Bulle:

**Farines diverses, Maïs, Son et Avoine.**

**Tourteaux de Sésame,**  
1<sup>re</sup> qualité. [585]

## POTIER.

Le soussigné avise le public de la ville et de la campagne, qu'il a, à la disposition des amateurs, de

**bons fourneaux portatifs** fabriqués d'avance, à des prix avantageux.

Il se recommande également pour tous les travaux de **POTERIE**, pour réparation et fabrication de fourneaux, etc. Travail garanti. Prix modérés.

**BLAU-GROSSGLAUSER,**  
potier à Bulle.

## On demande

à acheter un **traineau** et 300 mètres courants de **bois de construction** (carons). [661]

S'adresser au bureau du journal.

## Vacherins

de montagne pour la fondue se trouvent chez **MM. GLASSON frères.** à Bulle. [660]

## AVIS

aux fabricants de fromages.

**M. Victor Sallin, 10, bd. Liberté, à Marseille,** ayant un grand débouché pour l'exportation des fromages gras, demi-gras et maigres, se charge de la vente de ces produits à des conditions très avantageuses. Paiement moitié comptant à réception; le solde après la vente. (H 8350 X)[567]

## A LOUER

un appartement de 1<sup>er</sup> étage, neuf, composé de 3 chambres, cuisine, cave et galetas. [616]

S'adresser au bureau du journal.

## A VENDRE

un solide **char à deux chevaux** avec brancard et branle.

Le bureau du journal indiquera. [583]

## Avis aux cultivateurs.

La Filature de lin Burgdorf à Burgdorf (Berne) se charge, comme par le passé, du filage à façon du lin, du chanvre et des étoupes. Elle est à même de produire du bon fil, propre et régulier. Les matières sont filées dans leur longueur naturelle.

Sur demande l'établissement fait aussi la toile. — Prix modérés.

Dépôt: chez **M. Eugène Wæber,** à Bulle. (H 1865 Y) [547]

## Apprenti.

A l'imprimerie de la *Gruyère* on prendrait encore en apprentissage un jeune homme connaissant bien son orthographe et sa langue française.

On donnerait la préférence à celui qui posséderait encore l'allemand. [615]

## EN VENTE

à l'imprimerie de la *GRUYÈRE*:

## Carnets de Laiterie,

imprimés sur beau papier, à 20 cent. l'exemplaire. — Rabais par douzaines.

## Etiquettes gommées

pour vins.

Etrennes fribourgeoises pour 1884.



PRIX DE L'

Pour la Suisse

Pour l'Etranger

Prix du N

On s'abonne à

de

Bulle d

le porte

tite être

B

Avec l

année de

Fondé

toyens, no

un organ

des princ

dehors de

tique. No

nos intér

d'une maj

nous en c

de nos ab

sympathi

parts; si,

flots d'inj

vres de l

dans leur

ont prodig

avons ren

bien-être

les abus e

nante!

Avec l

tricts, nou

œuvre pa

rons éner

chaque jo

vier de ce

FE

U

FRAGMI

Il y av

il dit à sa f

Mesdames, l

les dunes. —

longtemps s

j'étais inqui

étais pas; e

venement de

Le soleil éta

lorsqu'en ar

levant le ne

vent-là? —

— lui répon

prisonnier q

couché dans

dit Dulow, —

ne compris p

du moment.